

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 MAI 2019

Date de la convocation : 21 mai 2019

REVITALISATION ET AMENAGEMENT DE SECURITE EN TRAVERSE D'AGGLOMERATION – DEMANDES DE SUBVENTION

Madame le Maire rappelle le montant de l'étude d'avant-projet de la société TÉCAM, pour les travaux d'aménagement de sécurité en traversée d'agglomération, soit un montant estimatif de 500 000.00 € H.T.

Il est proposé de faire une demande de subventions, dans le cadre de ce projet, auprès de différentes instances publiques et autres organisme, mais rappelle toutefois que le total des aides publiques ne doit pas dépasser 80 % du montant hors taxes de l'opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet d'aménagement de sécurité en traversée d'agglomération

CHARGE Madame le Maire de procéder à une demande de subvention au titre de la FRDC.

ARRETE le plan de financement provisoire comme suit :

<i>DEPENSES (H. T.)</i>		<i>RECETTES</i>	
Travaux d'aménagement	500 000.00	DETR (30 %)	150 000.00
		DSIL (40 %)	200 000.00
		FRDC (10 %)	50 000.00
		Autofinancement	100 000.00
TOTAL	500 000.00	TOTAL	500 000.00

CHARGE Madame le Maire de procéder à toutes les demandes de subventions auxquelles peut prétendre la commune au titre de ces travaux et **d'ETABLIR** tous les plans de financement provisoires

QUESTIONS DIVERSES

*** Intervention de la société TECAM pour l'aménagement du centre bourg**

Présentation du projet de la 1^{ère} tranche (techniques, matériaux et estimations) et du dossier de consultation des entreprises, définition des critères retenus pour le jugement des offres.

Montants HT :

- 224 000 € part communale
- 100 000 € part départementale
- 120 000 € communauté de commune (réseau eau)
- 12 000 € honoraires TECAM
- 50 000 € eaux pluviales à refaire

Planning prévisionnel :

- Lancement appel d'offres : le 21/06/2019
 - Réception des offres : le 17/07/2019 à 12h
 - Ouverture des plis : le 17/07/2019 à 15h
 - 2 semaines d'analyse : du 17/07 au 31/07/2019
 - Rapport d'analyse : le 31/07/2019 à 11h
 - Conseil Municipal : à fixer
 - Information aux entreprises non-retenues : le lendemain du CM
 - Notification aux entreprises retenues : 15 jours après le CM (+réunion avec les entreprises)
 - Début des travaux : 1 mois après la notification
- Prévoir une réunion publique.

***Terrain multisport**

Achèvement des travaux le 14/05/2019 pour un montant HT de 32 753 €

Prévoir l'installation de garages à vélos

Inauguration le samedi 6 juillet à 10h30, la conseillère départementale, le conseiller régional, le sous-préfet, les présidents d'associations, l'école, l'entreprise NERUAL et tous les Saint-Quentinois sont invités.

***Décorations de Noël**

La commission s'est réunie fin avril. Il a été proposé à Craon la reprise d'anciennes décorations de Noël pour la somme de 350 € (5 traversées de route, 5 traversées étoiles, 5 pyramides, 1 sphère, une cinquantaine d'étoiles, 2 cônes), l'offre a été validée par Craon.

Un devis est en attente pour 2 prises festives supplémentaires aux Anges, et une dans le bourg.

Création d'un atelier à la rentrée de septembre à destination des adolescents, enfants accompagnés, et adultes.

Autres questions :

*Intramuros : application mobile pour avoir les actualités de la commune et de toutes les communes de la CCPC. Engagement de 3 ans, 3 mois d'essai, 13.50 €/mois, prix dégressif en fonction du nombre de communes adhérentes (11 communes actuellement)

*Achat d'un appareil photo : prévoir un budget de 150 €

*Pylône électrique : Chérancé est en zone blanche et va installer un pylône sur Saint-Quentin-les-Anges (150 m² au sol, 24 à 26m de haut, coût entre 80 000 et 120 000 €).

A travers une étude géobiologique, la commune s'assurera, avec la communauté de communes, que le projet ne perturbe pas l'environnement.

*Demandes du Collectif des Anges :

-bloquer le parking PL et le parking de la Douve pour le concours de pétanque

-bénéficier d'un panneau d'affichage aux Anges pour les informations de la commune et de l'association

-installation d'un panneau de signalisation indiquant Les Anges à partir du bourg

Il sera autorisé au Collectif des Anges la pose de panneaux directionnels dans le centre bourg dans le cadre des manifestations.

*Fibre optique : un technicien viendra le 05/06/2019

Début des travaux de novembre à décembre 2019. Un courrier informant les propriétaires concernés par l'élagage sera envoyé, en même temps qu'une information sur leur nouvelle adresse.

Demande de L'Hôtellerie-de-Flée pour raccorder Les Anges côté 49 en même temps que du côté 53.

*Réseau des Assistantes Maternelles :

Les assistantes maternelles souhaitent avoir un lieu de réunion, elles ont besoin d'une salle et d'un local de 4 m² pour stocker les jouets. A voir si la grande salle peut convenir.

Demande de « Nounou à Dom » (Château-Gontier) pour développer son secteur sur la commune, le conseil donne son accord pour le dépôt de flyers en mairie.

*Parking mairie/ terrain multisport

Voir pour réaliser une passerelle sur la Douve afin de relier le parking PL au théâtre et à la mairie. Convention à passer avec le CAUE (coût : 500 €) qui ne voit pas d'objection à ce projet

*Personnel communal :

Michelle GAUTRAIS prend une retraite progressive à partir du 1^{er} septembre

DATE A RETENIR

* Inauguration terrain multisport : samedi 6 juillet 2019 à 10h30

* Réunion du Conseil Municipal : mardi 9 juillet 2019, à 20 h 30